



Mercredi 22 février 2023 – N° 630

Responsable de la publication : M. le Maire de BROONS
Abonnement annuel en mairie : 25 € pour un envoi à chaque numéro
Tel : 02.96.84.60.03. E-mail : accueil.mairie@broons.fr Site Internet : www.broons.fr



INFORMATIONS MUNICIPALES

Sécurité : réunion d'information « **participation citoyenne** » -
Mercredi 1^{er} mars

Le 7 décembre 2022, la ville de Broons, la gendarmerie et la préfecture des Côtes-d'Armor ont signé un contrat de sécurité et un protocole de participation citoyenne pour prévenir et lutter contre l'insécurité.

Pour renforcer le contrat de sécurité, **le protocole de participation citoyenne** a quant à lui pour objectif de mobiliser les habitants en les associant à la protection de leur environnement. Il s'agit par exemple de faire remonter des informations sur des éléments suspects comme du démarchage en porte à porte ou des véhicules qui semblent rôder dans un quartier.

- Pour connaître les modalités de la participation citoyenne et se porter volontaire, **les broonnais sont invités à une réunion de présentation, animée par la Gendarmerie,**
- **le mercredi 1^{er} mars à 18h00 à la Maison des Associations.**

Indemnité carburant de 100€ – Comment faire la demande ?

Depuis le début de l'année, le gouvernement a mis en place une aide spécifique de 100 €, sous conditions de ressources (revenu fiscal de référence inférieur à 14 700 € par part), pour les personnes qui ont une activité professionnelle et utilisent leur véhicule pour travailler ou se rendre à leur travail. **Les 2 et 4 roues sont éligibles.**

Important : un demandeur ne peut bénéficier que d'une seule indemnité. Un même véhicule ne peut pas donner lieu au versement de plusieurs indemnités. En revanche, il sera possible pour un même foyer fiscal de bénéficier d'autant d'aides qu'il comporte d'actifs utilisant des voitures différentes.

Exemple : dans un foyer éligible avec 4 voitures et 3 actifs il pourra y avoir 3 aides (mais pas 4). Dans un foyer éligible avec 1 voiture et 2 actifs, il pourra y avoir 1 aide (et pas 2).

- Vous pouvez demander l'indemnité carburant à l'aide du formulaire dédié : <https://ict.impots.gouv.fr>.
- Votre demande devra être effectuée **avant le 31 mars 2023.**

Pratique : pour pouvoir renseigner le formulaire de demande de l'indemnité carburant, munissez-vous :

- de votre avis d'imposition (impôt sur les revenus, taxe d'habitation, taxe foncière) afin de renseigner votre numéro fiscal (situé en haut à gauche d'un avis d'imposition dans la rubrique « Vos références »).
- de votre carte grise afin de renseigner le numéro d'immatriculation et également, si l'immatriculation de votre véhicule est du type XX-000-XX, le numéro de formule (référence d'édition du certificat d'immatriculation). Le numéro de formule est situé en bas à gauche de la carte grise (ex : 2015XX12345)

L'indemnité carburant de 100 € sera versée par virement sur votre compte bancaire.

FESTIVITES EN FEVRIER ET MARS (Salle des Fêtes)

Samedi 25 février :
Loto, club de Sévignac

Dimanche 26 février :
Théâtre, Amicale Laïque (14h30)

Samedi 4 mars :
Bal disco, APEL Saint Joseph

ÉTAT-CIVIL

Décès :

03/02/2023:
Mme Valérie HOUÉE,
52 avenue de la Libération,
55 ans.

11/02/2023:
M Marie LEDIEU née JANVIER,
27 rue de la Barrière, 90 ans.

POUR MÉMOIRE

Groupe médical : 02.96.84.61.47

Groupe
Vétérinaire : 02.96.84.61.46

SAUR : 02.22.06.45.09
(Astreinte fuite d'eau et
casse sur le réseau eau potable)

Maison intercommunale :
02.96.84.72.75

Déchetterie : 02.96.84.70.56

lundi, mercredi, samedi :
9h à 12h et 14h à 17h30
vendredi de 14h à 17h.

Gendarmerie : 02.96.84.60.17

lundi de 14h à 18h, mercredi
et samedi 8h à 12 et 14h à 18h

INFORMATIONS PRATIQUES

Café des aidants de Broons

Nous vous donnons rendez-vous un mardi par mois autour d'un thème. Autour d'un café, venez échanger votre expérience avec d'autres aidants de 14h30 à 16h00.

Mardi 14 mars 2023 : Et si je passais le relai ?

Mardi 11 avril 2023 : Ce qu'être aidant m'a appris

Les rencontres, une fois par mois, ont lieu à l'ASAD Mené Rance, 1 Rue de 19 Mars 1962 à Broons.

Renseignements et inscriptions au **02.96.84.63.43**.

Programme de la médiathèque

Samedis 4, 11, 18 et 25 mars : ateliers d'écriture

De 10h à 12h – Public adulte – sur inscription (aux 4 séances)

Sortez vos plumes et laissez-vous guider par votre inspiration et par Bernard Le Guével qui animera les ateliers.

Mercredi 8 mars : ciné surprise

A 17h – pour les 3 à 5 ans – sur inscription.

Les histoires se racontent à l'écran lors de séances spécialement adaptées aux enfants.

Accédez à l'emploi public local

Vous souhaitez exercer des métiers aussi variés que gestionnaire finance ou RH, chargé d'accueil, responsable des services techniques, technicien en voirie, espaces verts ou bâtiments ?

Le Centre de Gestion des Côtes d'Armor (CDG 22) et l'université Rennes 2 vous proposent de suivre une licence professionnelle en alternance. Elle est accessible aux étudiants après un bac +2, mais aussi aux personnes en reconversion professionnelle. Cette licence est déclinée en deux parcours : technique (à Saint-Brieuc) et administratif (à Rennes).

Avec un taux d'insertion de 95%, les diplômés travaillent ensuite en mairie, communauté de communes, CCAS, etc...

Les inscriptions sont ouvertes cette année à compter du **22 mars jusqu'au 11 avril 2022** via la page internet de l'université Rennes 2 : <https://candidatures.univ-rennes2.fr/>

Vous êtes intéressés et souhaitez en savoir plus ? rendez-vous le 16 mars de 18 à 20h au Centre de Gestion (Eleusis, Plérin) pour une réunion d'information.

Inscriptions : <https://www.cdg22.fr/licences2023>

Contact : Arnaud Gouriou, chargé des relations avec l'université au Centre de Gestion 22 : arnaud.gouriou@cdg22.fr / **02.96.60.86.12**

Santé communale

AXA propose une offre santé communale accessible à tous, quel que soit l'âge et sans questionnaire médical.

Bénéficiez d'un tarif groupe, d'offre adaptée à chacun, un conseiller de proximité.

Madame Marie HENRY du groupe Axa sera de permanence toute la journée sur rendez-vous à la maison des associations, aux dates suivantes : jeudi 23 février, mardis 21 mars et 18 avril.

Prenez rendez-vous par téléphone **06.98.96.52.35** ou par mail : marie.henry@axa.fr.

ENTREPRISES

Salon de coiffure Côté coupe

Situé 14 rue de la Barrière, le salon sera fermé du lundi 6 mars au lundi 13 mars 2023.

Tél : 02.96.84.61.07

Le marché de Lilou

Le Marché de Lilou propose la vente de vêtements et d'accessoires de mode.

Rendez-vous à la petite salle des fêtes de Broons, mercredi 22 et jeudi 23 février, de 10h à 19h.

ASSOCIATIONS

Amicale Laïque – Théâtre

L'amicale laïque propose un **après-midi de théâtre le dimanche 26 février, à 14h30, à la salle des fêtes** avec la troupe de théâtre de Plumaugat dans « Ça se complique », une comédie de Patricia Haubé.

Un hôtel est assurément un lieu très propice aux quiproquos, aux rebondissements et aux situations très drôles.

Les acteurs de la troupe de théâtre à Plum' s'y entendent à merveille pour faire rire leur public.

Entrée 6 €, gratuit pour les écoliers.

Secours catholique

Permanence tous les 15 jours les semaines impaires le mercredi de 14h30 à 17h au 3 rue du Bellouard.

Accueil possible de vos dons sur ces horaires.

Informations au **06.83.64.20.93**

PETITES ANNONCES

A vendre :

*Chaise haute bébé évolutive, Chicco, 60 €, **06.77.46.78.35**.

*Réfrigérateur 250 L+ congélateur 52 L, **06.83.04.46.78**.

*Meuble de télévision, télévision écran plat, décodeur, **06.43.71.18.19**.

*206 SW, essence, 198 000 km, contrôle ok, **06.82.18.12.03**.

*Table ovale de salle à manger avec rallonges et 4 chaises, petit prix, **06.75.02.03.50**.

Recherche :

*Femme de ménage à Broons, **06.48.06.27.83**.

Accueillante familiale de gré à gré, agréée par le département pour personnes âgées ou adultes handicapés, souhaite accueillir une personne à son domicile en accueil temporaire ou à la journée.

Renseignement auprès de Mme EXPERT Christiane au **07.83.41.77.54**.